

Délibération n°2023-37

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du COMITE SYNDICAL
SEANCE ORDINAIRE du LUNDI 23 OCTOBRE 2023
COLLEGE TRAITEMENT

Objet : Election de la Commission d'Appel d'Offres – Collège Traitement en raison de la démission de Madame Michelle BURGAN du Conseil municipal de PONTENX-LES-FORGES

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-trois du mois d'octobre à 18 heures 30, le Comité syndical - Collège Traitement, dûment convoqué, s'est réuni au siège du SIVOM du Born, 115 route de Piche, à PONTENX-LES-FORGES, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Éric SOULES, Président.

Nombre de délégués en exercice : 41

Quorum : 21

Présents : 24.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : MMES. Nathalie BENQUET, Marie-Hélène BOUSQUET, et Patricia CASSAGNE, MM. Eric BRETHES, Jean-Jacques CAPDEPUY, Adrien FERE, Patrick FRAGNEAU, Éric SOULES, Vincent VILARD et Christian VIUDES,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : MM. Daniel ANTAGNAC, Gilbert BADET, Jérôme CLAVE, Philippe CUBILIER, Jean-Marie DUBROCA, Frédéric POMAREZ, Jean SLOSTOWSKI et Henri-Jean THEBAULT,

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR HAUTE LANDE : Monsieur Vincent ICHARD,

SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : Madame Rose-Marie ABRAHAM, MM. Jérôme BAYLAC DOMENGETROY, Jean-Luc DUBROCA, Frédéric PRADERE et Patrick SABIN.

Absents excusés remplacés par suppléants :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : Monsieur Vincent LOUBERE remplacé par Vincent VILARD, Monsieur Fabien LAINE remplacé par Monsieur Christian VIUDES,

SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : Monsieur Paul CARRERE remplacé par Madame Rose-Marie ABRAHAM.

Absents excusés : 17.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : MMES. Françoise DOUSTE, Florence GUERRO, Laure PINCE, Ascension PONCHET et Monsieur Titouan DAUDIGNON,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : MM. Patrick COCHARD-DEGUET et Jean-Richard SAINT-JOURS,

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR HAUTE LANDE : MMES. Joëlle BOULANGER-BANET et Christine DUVERGER,

SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : MMES. Angéline CHAUVEAU, Isabelle LACAZE et Raymonde PIEDANNA, MM. Bernard DELMONT, Michel DOURTHE, Vincent GELLEY, Didier PLANCKE et Michel SAUBOUA.

Secrétaire de séance : Monsieur Adrien FERE.

Date de convocation et d'affichage : 16 octobre 2023



Délibération n°2023-37

Objet : Election de la Commission d'Appel d'Offres – Collège Traitement en raison de la démission de Madame Michelle BURGAN du Conseil municipal de PONTENX-LES-FORGES

Monsieur le Président rappelle à ses collègues que la CAO choisit les titulaires des marchés passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens, pour toutes les opérations réalisées par le Syndicat relatives à la compétence « Traitement des ordures ménagères », soit actuellement 214 000 € H.T. pour les marchés de fournitures et services et 5 350 000 € H.T. pour les marchés de travaux.

Pour les marchés attribués par la CAO, cette dernière est saisie pour avis sur tout projet d'avenant entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5 %. Il convient de donner à la CAO un caractère permanent afin d'éviter la répétition de procédures administratives.

Outre le Président qui en est le Président de droit, la CAO est composée de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants, soit au total 6 membres présents en séance.

A l'exception de son Président, tous les membres titulaires et suppléants de la CAO sont élus par et parmi les membres de l'organe délibérant au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste (article D1411-3 du CGCT), par vote à bulletin secret.

VU l'article L 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition et au fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres,

CONSIDERANT que Madame Michelle BURGAN ayant démissionné du Conseil municipal de PONTENX-LES-FORGES, ne siège plus au Comité syndical du SIVOM du Born et ne peut plus faire partie de la Commission d'Appel d'Offres – Collège Traitement, en tant que membre suppléant,

Monsieur le Président propose aux délégués de réélire l'intégralité des membres de la CAO.

Jean-Jacques CAPDEPUY, Marie-Hélène BOUSQUET, Patrick FRAGNEAU, Daniel ANTAGNAC et Patrick SABIN se portent candidats en tant que membres titulaires. Daniel MAIA, Jérôme CLAVE, Gilbert BADET, Henri-Jean THEBAULT et Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY se portent candidats en tant que membres suppléants.

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité syndical – Collège Traitement, à l'unanimité, décide :

- d'élire à bulletins secrets, par 24 voix pour sur 24, les membres de la Commission d'Appel d'Offres – Collège Traitement,
- de déclarer la composition de la commission d'appel d'offres valable pour toutes les opérations réalisées par le Syndicat relatives à la compétence « Traitement des ordures ménagères » (fournitures, travaux, prestations) et pour tout le mandat, présidée par Eric SOULES, personne habilitée à signer les marchés publics et Président du SIVOM, ainsi :



Membres titulaires	Membres suppléants
Éric SOULES	
Jean-Jacques CAPDEPUY	Daniel MAIA
Marie-Hélène BOUSQUET	Jérôme CLAVE
Patrick FRAGNEAU	Gilbert BADET
Daniel ANTAGNAC	Henri-Jean THEBAULT
Patrick SABIN	Jérôme BAYLAC DOMENGETROY

- que le Président de la commission d'appel d'offres peut convier aux réunions de la commission d'appel d'offres, des membres à voix consultative conformément à l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Président,
Éric SOULES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa réception par le représentant de l'État.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr Une copie de cette décision devra être jointe au recours.